

# L'EXPÉRIMENTATION EFFNERGIE PATRIMOINE

UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET ACTEUR  
DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

effnergie

[www.effnergie.org](http://www.effnergie.org)

Tél : 06 25 60 38 82

[patrimoine@effnergie.org](mailto:patrimoine@effnergie.org)

AVEC LE SOUTIEN DE :





Le Collectif Effnergie s'inscrit dans une démarche environnementale en travaillant depuis plus de 10 ans sur le sujet de la rénovation énergétique. Il est notamment à l'origine de la définition du bâtiment basse consommation (BBC), reprise dans la stratégie nationale bas carbone comme étant l'objectif à atteindre pour l'ensemble du parc immobilier français en 2050.

## Les chiffres clés



## L'expérimentation Effnergie patrimoine

Ce label vise à valoriser la réhabilitation énergétique des bâtiments du patrimoine. Il permet de montrer qu'il est possible de viser le niveau de consommation énergétique BBC tout en préservant leur intérêt patrimonial.

Cette expérimentation a été créée en 2020 pour une durée de deux ans et est issue d'une collaboration entre des acteurs de référence de l'énergie et de l'architecture. Elle bénéficie de l'appui de l'État et de l'ADEME.

Elle permet de répondre aux attentes des propriétaires de biens souhaitant préserver leur patrimoine, tout en garantissant un haut niveau de confort et de qualité de vie, au sein de bâtiments peu énergivores et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre.

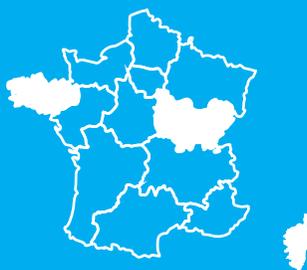
**Les bâtiments concernés :** Tous les bâtiments présentant un caractère patrimonial (classés ou non). Les premiers projets candidats à l'expérimentation incluent :

- Hôtels particuliers
- Maisons
- Fermes
- Mairies
- Hôpitaux
- Châteaux
- Logements collectifs
- Bâtiments universitaires
- Musées
- Bureaux
- etc.



# Pourquoi demander le label ?

- Être acteur d'une démarche de labellisation unique en France visant à la réhabilitation énergétique des bâtiments du patrimoine
- Valoriser le patrimoine en permettant une réhabilitation de qualité, respectueuse de son aspect architectural
- S'inscrire dans une démarche environnementale rendant un bâtiment peu émetteur de gaz à effet de serre
- Réduire la facture énergétique d'un bâtiment en lui permettant de tendre vers le niveau BBC
- Bénéficier d'une évaluation technique visant à examiner la pérennité de la réhabilitation, la qualité de vie et le confort au sein du bâtiment
- Mettre en avant le bâtiment réhabilité sur deux sites de référence : l'observatoire BBC et le centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (CREBA)
- S'engager pour l'économie locale par le maintien et la valorisation d'entreprises artisanales riches de savoir-faire traditionnels
- Bénéficier de la communication réalisée autour des projets précurseurs participants à l'expérimentation
- Bénéficier d'aides financières spécifiques à l'expérimentation disponibles dans certaines Régions



# Les étapes essentielles en vue d'une labellisation

01

## AVIS PRÉLIMINAIRE

Il permet d'inclure un bâtiment dans l'expérimentation après avoir validé sa qualité patrimoniale sur la base des pièces fournies lors de la candidature en ligne.

02

## DOSSIER SOCLE

Contractualisation avec un organisme certificateur, afin de constituer le dossier regroupant l'analyse architecturale, technique et thermique.

03

## AVIS CONSOLIDÉ

décerné par la commission suite à l'examen du dossier socle par deux experts : énergie & patrimoine.

04

## LABELLISATION

Décernée par un organisme certificateur suite à la vérification des éléments de réalisation.

# Les aides et les postes de dépenses

Il est possible d'accéder à des aides nationales et régionales et le fonctionnement de l'expérimentation est financé par Effnergie, l'ADEME et le ministère de la transition écologique. Cependant, les éléments suivants restent à la charge du porteur de projet :

- Une étude thermique
- Un test d'étanchéité à l'air dans le cas d'un logement
- Une certification (CERQUAL Qualitel Certification, Certivéa, Prestaterre, Promotelec services)